



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date : 22.09.2023

Rédaction :
Ludovic MEILLIER
Mail : cfa@ffbs.fr

COMMISSION FÉDÉRALE ARBITRAGE PROCÈS VERBAL N° 05/2023

La Commission Fédérale Arbitrage s'est réunie par visioconférence le mercredi 20 septembre 2023.

Membres participants : Sylvain Ponge, Jean-Claude Lopez de Eguilaz, Quentin Lombard, Meillier Ludovic, Florence Sauvage, Nathan Polis, François-Xavier Chaffois, Nicolas Crulli.

Participe également : Aina Rajohnson – Correspondant DTN auprès de la CFA

Il est constaté le 20 septembre 2023 à 20h06 que **9** membres participent à la réunion par visioconférence, la Commission Fédérale Arbitrage peut valablement délibérer sous la présidence de Ludovic Meillier.

1. Etude de la participation des arbitres à la Little League France

La CFA décide, après étude de la question, de continuer avec le système actuel de désignation des arbitres de baseball pour la Little League France soit une proposition par les Commissions Régionales Arbitrage des arbitres officiant au profit des équipes de ligues engagées dans la compétition. Ces propositions d'engagement seront étudiées par la CFA qui confirmera ou infirmera l'engagement des arbitres.

2. Etude de modifications du montant des indemnités arbitres

La CFA porte les projets suivants :

A. ARBITRES BASEBALL

- *Pour les Interligues Baseball (n'incluant pas les repas) :*

Quel que soit le nombre de rencontre dans la même journée : **50 €** de forfait journalier

B. ARBITRES SOFTBALL

Arbitrage 19+ :

Rencontre Division 2 (dont barrage D2/D3 le cas échéant) : 45 €

Rencontre Division 1 (dont barrage D1/D2 le cas échéant) : 50 €

Ces demandes seront portées auprès de la CFJR et du Comité Directeur pour validation.

3. Séminaire des formateurs 2023

La CFA prend connaissance du plan de formation et des prérogatives des instructeurs devant participer au séminaire des formateurs à Eaubonne (95) du 21 au 22 octobre 2023. Ce séminaire sera sous la responsabilité d'Aina RAJOHNSON pour la partie pédagogie de l'enseignement et sous la responsabilité de Stéphane LARZUL pour la partie spécifique du formateur arbitre.

4. Organisation de clinics pré-saison 2023

La CFA décide de l'organisation d'un clinic de pré-saison destiné aux arbitres de Baseball et de Softball.

Nathan Polis est désigné référent organisation pour le clinic Baseball.

Nicolas Crulli est désigné référent organisation pour le clinic Softball.

Les référents s'appuieront sur les membres de la CFA pour l'organisation logistique et de l'enseignement à dispenser.

5. Conditions d'engagement des arbitres au profit des clubs de niveau national

Après débat, il est convenu du maintien des exigences d'engagement des arbitres au profit des clubs de niveau national (Division 1 - Division 2 - Division 3) avec étude spécifique de la CFA pour la validation de ses engagements.

6. Clinic WBSC Europe arbitre Baseball

La CFA portera à connaissance des institutions fédérales la demande d'inscription à ce clinic, en regard des exigences du WBSC Europe Baseball Umpiring Committee, des arbitres de baseball suivants :

- Sylvain PONGE
- David MULLER
- Théo LOUIS
- Marius BOULLE

7. Open de France Slowpitch

La CFA décide des exigences suivantes pour la participation des arbitres à un Open de France Softball Slowpitch :

- Etre titulaire d'un diplôme minimal d'Arbitre Fédéral 1° niveau
- Participation obligatoire, en présentiel ou distanciel, à une formation aux spécificités de la discipline Softball Slowpitch en matière d'arbitrage.

8. Droit de recours

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier et d'enquête.

L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

(Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf>)

La réunion de la Commission Fédérale Arbitrage prend fin à 22h36.